



VILLE DE
FEIGNIES

PRÉINSCRIPTION ÉCOLES MATERNELLES ET ÉLÉMENTAIRES PUBLIQUES DE FEIGNIES

ANNÉE SCOLAIRE 2022/2023

I - ENFANT

Nom et Prénom :

Date de naissance :

II - ÉCOLE

École de secteur :

Classe :

III - FAMILLE

Parent #1

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Tél. Mobile :

Tél. Domicile :

Situation familiale :

Parent #2

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Tél. Mobile :

Tél. Domicile :

☐ Célibataire ☐ Concubin(e) ☐ Marié(e) ☐ Divorcé(e) ☐ Pacsé(e) ☐ Veuf(ve)

IV - PHOTOCOPIES DES PIÈCES À JOINDRE OBLIGATOIREMENT À CET IMPRIMÉ

- Copie du livret de famille (parents-enfants) ou un extrait d'acte de naissance de l'enfant.
 - Pour les parents séparés ou divorcés, une copie d'un document qui atteste la garde de l'enfant (pièce justificative du droit de garde).
 - Copie d'un justificatif de domicile au nom des parents de moins de 3 mois (EDF, loyer...).
 - Copie d'un document attestant que tous les vaccins obligatoires sont à jour (carnet de santé de l'enfant ou certificat de vaccinations).
- Certificat de radiation pour les enfants qui changent d'école (hormis ceux qui rentrent en CP).

IMPORTANT : seuls **les dossiers complets** permettront aux services de la Ville **de délivrer le certificat d'inscription**. L'admission de votre enfant sera **définitivement validé** par la direction de l'école sur présentation du certificat d'inscription.

Feignies, le

Signature des parents